



Royal Judo Club de Nivelles asbl .

Affilié à la **Ligue Royale Belge de Judo** et à la **Fédération Internationale de Judo**. Agréé par l'A.D.E.P.S.
Président : THAYSE Claude, Allée Fonds Avaux n°16, 1400 NIVELLES - 0478 /28 93 28
Secrétaire: SEMES, Patrick Rue de Bruxelles, 116-6210 REVES - 071/84.01.10.
Trésorier : MUNAUT Jean François Rue Panier, n° 1-1470 GENAPPE - 0476/62 00 92
Banque BNP Paribas Fortis BE93 0012 0278 7367 Affilié à la **Fédération Francophone Belge de Judo** sous le N° 2179

Internet : <https://www.judonivelles.be> Email: secretariat@judonivelles.be N° entreprise :BE 0412.816.261

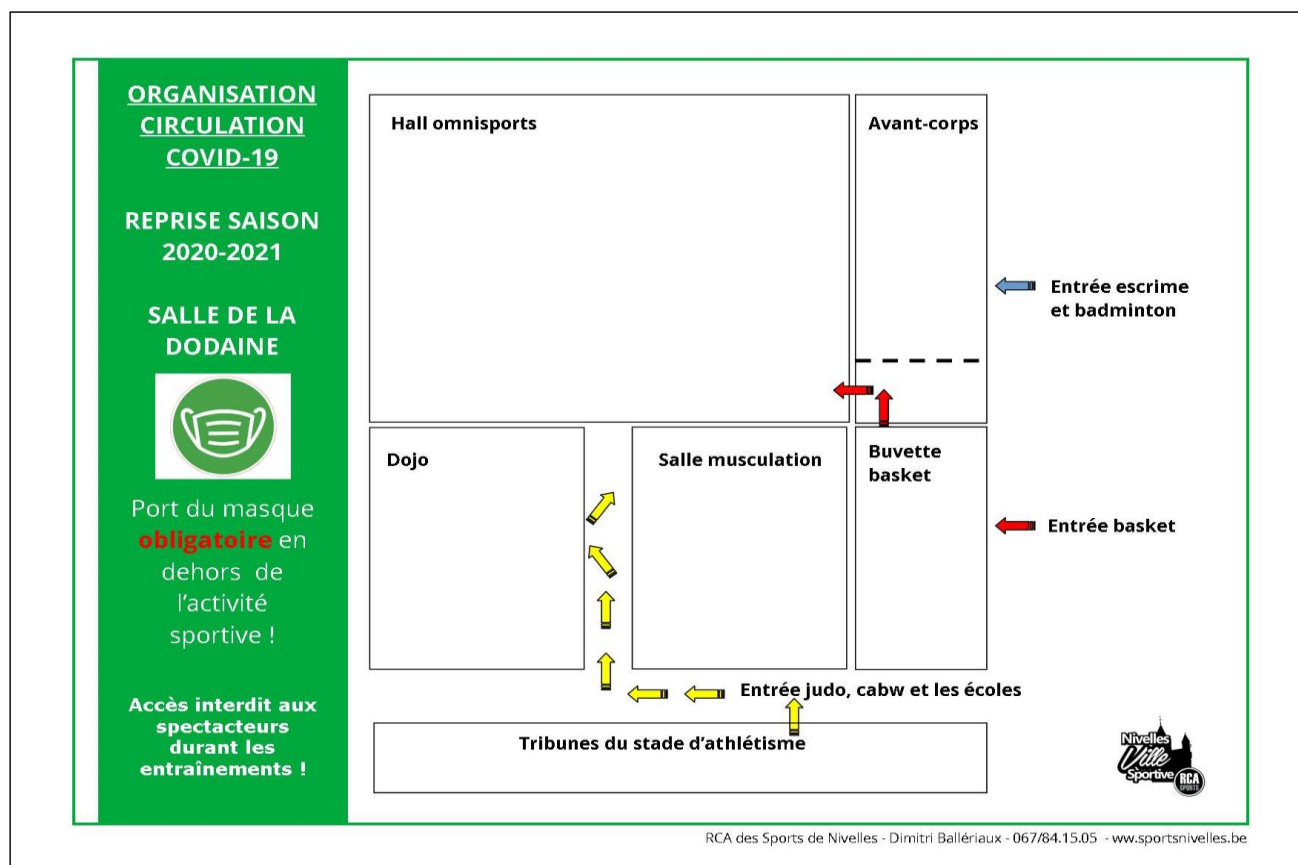


Chers Parents, chers judokas,

La saison 2020-2021 a démarré. Il est temps maintenant de passer à la phase 2 de notre rentrée à savoir l'ouverture des cours aux plus de 12 ans **dès ce mercredi 30 septembre**.

En voici les dispositions particulières qui nécessitent votre attention.

1. **Restructuration des horaires** tant le mercredi que le vendredi :
 - Moins de 12 ans : de **17h30 à 19h00** ;
 - 12 ans et plus : de **19h00 à 20h30**.
2. L'accès au dojo se fera toujours par les gradins du stade dont voici le plan. Un fléchage « JUDO » a été mis en place afin de vous en faciliter l'accès.



Le port du masque pour les plus de 12 ans est obligatoire et seuls les judokas et responsables du club pourront accéder au dojo, **les parents et spectateurs n'y seront pas autorisés**.



Royal Judo Club de Nivelles asbl .

Affilié à la **Ligue Royale Belge de Judo** et à la **Fédération Internationale de Judo**. Agréé par l'A.D.E.P.S.
Président : THAYSE Claude, Allée Fonds Avaux n°16, 1400 NIVELLES - 0478 /28 93 28
Secrétaire: SEMES, Patrick Rue de Bruxelles, 116-6210 REVES - 071/84.01.10.
Trésorier : MUNAUT Jean François Rue Panier, n° 1-1470 GENAPPE - 0476/62 00 92
Banque BNP Parisbas Fortis BE93 0012 0278 7367 Affilié à la Fédération Francophone Belge de Judo sous le N° 2179

Internet : <https://www.judonivelles.be> **Email:** secretariat@judonivelles.be **N° entreprise :** **BE 0412.816.261**



Des règles strictes devront être respectées sous peine d'exclusion du groupe à savoir :

➤ **Avant le cours :**

- Me présenter à la table pour y signaler ma présence afin d'établir la liste exacte des participants.
- Je me présente à l'heure de mon cours. Les arrivées tardives ne seront pas acceptées.
- Je me présente en judogi ou en tenue de jogging pour les essais des nouveaux judokas.
- Le club met du gel hydro alcoolique à votre disposition afin de vous désinfecter les mains et les pieds juste avant de monter sur le tatami.

➤ **Pendant le cours :**

- Je respecte la distanciation sociale de 1,50 m vis-à-vis des moniteurs.
- L'activité proposée par les moniteurs sera adaptée aux conditions sanitaires.
- Je porte le masque si je le souhaite en tenant compte du fait que je dois préserver les autres.
- Je respecte les consignes des moniteurs.

➤ **Après le cours :**

- Je remets mes chaussures et me désinfecte les mains.
- Je respecte toujours la distanciation sociale de 1,50 mètre.
- Je prends une douche en rentrant chez moi.
- Je lave mon judogi.
- Je jette ou je lave mon masque.

Nous espérons que toutes ces mesures « contraignantes et temporaires » mises en place permettront une phase 2 de notre reprise dans les meilleures conditions possibles. Nous comptons sur chacun, parents, judokas, ... pour que ces règles soient gérées de manière à se protéger soi-même mais aussi à protéger les autres.

Bonne saison à tous.

Pour le RJCN,
JF Munaut.